

LES EFFETS DE LA POSTMODERNITÉ SUR LE FÉMINISME

Marie-Hélène BEAUCAGE

Publié dans *Aspects sociologiques*, vol 4, no 1-2, mai 1996, pp. 50-56.

Résumé

La reconnaissance des droits des femmes est passée par différentes étapes au Québec. À partir d'un court historique, nous tenterons de voir si le féminisme peut être considéré comme postmoderne.

Au risque d'abréger passablement le débat théorique, réduisons la définition de ce que l'on nomme postmodernité à un de ses éléments les plus frappants, concrets et repérables pour le sujet étudié. La postmodernité peut être considérée comme l'éclatement des lieux communs de la modernité. Les institutions caractéristiques de la modernité (par exemple, famille nucléaire, institutions politiques) perdent leur sens et se transforment de façon majeure. La famille est en crise tout comme les institutions politiques. De l'idéal d'une raison universelle, caractéristique de la modernité, la société contemporaine semble se rabattre sur une raison opérationnaliste et pragmatique, suggérant ainsi la possibilité d'une mutation du mode d'intégration de la société. L'évolution du féminisme au Québec en donne une bonne illustration. Les pionnières féministes du début du

siècle pouvaient réclamer des droits au nom de la femme, toutes les femmes pouvant plus ou moins correspondre à un modèle semblable. Or, le féminisme des deux dernières décennies se révèle à nous dans une étrange contradiction : il est incapable d'embrasser LA cause de toutes les femmes tout en démontrant une habileté dans l'art d'obtenir des gains substantiels pour les multiples conditions qui déterminent la vie des femmes. On reste alors sous l'impression qu'il existe non pas une cause, mais plusieurs intérêts légitimés au nom du féminisme, car à chaque revendication correspond son groupe de femmes. Dans cet essai, nous esquisserons la description du passage entre « l'universel féminin » du début du XXe siècle au Québec et les féminismes particularistes de la société contemporaine.

REVENDICATIONS AU NOM DE LA FEMME

Rappelons d'abord quelques conditions historiques et culturelles qui ont déterminé l'essor du discours féministe d'ici. Dans la société québécoise du début du siècle, la femme peut soit se marier, soit devenir religieuse, soit adopter l'inconfortable position de célibataire. Mais socialement, peu importe le statut légal d'une femme, son rôle s'oriente toujours en fonction de la maternité comme démontre cet extrait d'un livre d'enseignement ménager qui, bien que publié cinquante ans plus tard, représente bien ce concept de maternité omniprésent dans la vie d'une femme.

« Religieuse, épouse ou célibataire, tu restes femme. Or, à toutes celles qui portent le genre humain dans le cœur, est dévolue l'auguste mission de donner et de garder la vie. Que ton action alimente la vie des âmes, la vie des esprits ou la vie des corps, ton rôle est maternel et tu réalises ta vocation par excellence : celle de la maternité ».¹

Certaines femmes souhaitent alors que cette situation change et se regroupent alors en associations, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (1907), et elles réclament des droits. Deux principales revendications les préoccupent pendant plusieurs années : l'éducation pour les femmes et le droit de vote.

Dans le cas de l'éducation, il s'agit de mieux préparer les femmes à accomplir les tâches de mères de famille et d'épouses. L'enseignement ménager se conjugue ici à l'impératif d'hygiène publique de l'époque. Ces éléments se retrouveront par la suite dans les manuels

d'entretien ménager. Un exemple de l'importance de l'entretien d'une maison nous est fourni dans un livre d'enseignement ménager utilisé dans les années cinquante. Alors que Louise, l'héroïne, revient de chez Madame Sansouins, sa mère lui explique la source des maux de cette famille :

« Comprends-tu Louise, l'extraordinaire importance de la bonne tenue et de la propreté de la maison? Un foyer qu'on entretient pas devient malsain et donne vite asile à toutes sortes de microbes nuisibles lesquels sont la source de maladies graves et souvent contagieuses. [Trois enfants sont hospitalisés] De plus ce foyer, comme tu dis, n'est guère attrayant et les membres qui n'y sont pas heureux se dispersent. C'est souvent le point de départ des absences du père et des disputes ennuyeuses. C'est aussi une fréquente cause de pauvreté. »²

Et Louise conclut la discussion par : « Quand je serai mariée, mon foyer sera joli et propre, comme le vôtre, je vous l'assure maman. Je prendrai exemple sur vous pour le bien entretenir, car un foyer comme celui de Madame Sansouin... Bah! je ne pourrais vivre "dans une maison comme ça" ».³

Le clergé voit d'un mauvais œil l'éducation des jeunes filles puisque les études pousseraient ces jeunes filles loin de leurs rôles traditionnels. Au mieux, on admet que les jeunes filles fréquentent l'école, mais moins longtemps que les garçons, et ce, dans des programmes leur étant spécifiques et ne leur donnant pas accès à l'université. Dans un tel contexte, les associations féminines qui décident de militer afin que les filles puissent faire des études plus avancées doivent réussir à faire ouvrir des collèges

classiques féminins. Il en va ici de l'accès à un marché du travail plus élargi.

Les jeunes filles finissent par pouvoir fréquenter les collèges classiques féminins en 1908⁴ à condition qu'elles n'aillent pas à l'université. Elles réussirent cependant à être diplômées d'universités bien qu'elles n'aient pas accès à certains programmes avant les années cinquante. Par exemple, les femmes ont pu faire partie du Barreau à partir de 1941 et le notariat ne s'est ouvert à elles qu'en 1956.⁵

Dans le cas du droit de vote, les revendications suivent un peu le même modèle, c'est-à-dire que les femmes ne souhaitent pas de prime abord sortir de leur rôle traditionnel, mais poursuivre leur mission maternelle hors du foyer, au sein de la société. À partir de 1893, le Conseil local des femmes de Montréal commence à le réclamer. Mais ni le clergé, ni le gouvernement en place ne veulent voir les femmes voter. Le droit de vote n'est accordé aux Canadiennes-françaises qu'en 1940.

Les pionnières féministes du début du siècle pouvaient réclamer des droits au nom de la femme, toutes les femmes pouvant plus ou moins correspondre à un modèle semblable.

La revendication du droit de vote s'est faite au nom de trois principes : l'humanité, c'est-à-dire que les femmes sont des êtres humains au même titre que les hommes; la différence, afin que les mères pratiquent leur rôle tant dans la sphère publique que privée; et l'autonomie, principe basé sur la notion d'individu et qui, d'une façon plus radicale, exige le droit à la citoyenneté.⁶

Ces principes peuvent être considérés comme modernes puisqu'ils sont réclamés fondamentalement au nom même d'un idéal universel et transcendant : l'égalité. Or, il ne s'agit pas d'égalité au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Les femmes ne veulent pas au début du siècle être l'égal de l'homme dans toutes les sphères de la société, mais seulement être reconnues comme des citoyennes à part entière, tout comme les noirs, entre autres, qui le réclament aux États-Unis. Il s'agit d'une reconnaissance abstraite du statut de citoyen, c'est-à-dire du droit fondamental de l'individu à être libre et égal aux autres face à la loi, un processus d'émancipation politique et juridique.

S'il vous dit : « comme tu es belle ce soir, mon amour » cela veut probablement dire : « Je te désire chérie ».

Les femmes effectuent durant la deuxième guerre mondiale du travail d'usine : de la confection de vêtements pour les hommes partis au front ou tout autre travail pertinent à l'effort de guerre. Le droit de vote est acquis dans cette période où la nation a besoin des femmes pour accomplir le travail des hommes partis se battre, conscription oblige. Certaines travaillaient bien avant la guerre, mais dans des ghettos d'emplois sous-payés et souvent avec de mauvaises conditions de travail. Le gouvernement pendant la guerre ouvre des garderies afin de permettre à plus de femmes de travailler. Pour ceux qui doutaient de la possibilité de réorganiser le travail des hommes avec les femmes, la preuve est faite, elles peuvent aussi faire partie efficacement du monde du travail.

Les femmes ont prouvé qu'elles pouvaient effectuer des tâches masculines, mais la possibilité réelle pour elles de travailler dans des métiers réservés aux hommes ne sera que de courte durée. Ces derniers étant revenus du front, une fois la guerre terminée, des pressions sont exercées sur les femmes afin qu'elles retournent à la maison. Les garderies d'État sont fermées et des postes occupés par plusieurs femmes sont fermés. Il devient subitement dangereux pour la vie des femmes de travailler dans une industrie alors que son travail était si nécessaire en temps de guerre.

À la même époque, les équipements ménagers qui « facilitent » et « comblent » la vie des femmes sont de plus en plus présents et plus facilement disponibles. L'idéologie de la femme au foyer revient en force que ce soit à l'Église ou dans les publications féminines. Malgré toutes les pressions exercées sur les femmes pour qu'elles réintègrent le foyer, la main-d'œuvre féminine continue de croître, tout comme l'écart du taux de croissance entre la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine qui était de 10 % en 1951 pour atteindre 26 % en 1961⁷.

En 1950, le Père Marcel-Marie Desmarais, prédicateur radiophonique, vend plus de 132 000 copies de *L'amour à l'âge atomique* dans lequel il prêche à la femme les tâches pour garder en harmonie sa famille :

« Ne parlez pas à votre mari des ennuis de la journée avant qu'il n'ait bien mangé. Efforcez-vous d'être à la maison quand il revient de son travail. [...] Faites-vous coquette pour l'accueillir. [...] Procédez, avant son arrivée, à une mise au point de votre maquillage et de

vos coiffures. Pensez que, tout au long de sa journée, votre homme a rencontré des petites demoiselles et des petites dames bien coiffées et maquillées. Il ne faut pas que la comparaison soit à votre désavantage. [...] Apprenez à intégrer son langage. S'il vous dit : "comme tu es belle ce soir, mon amour" cela veut probablement dire : je te désire, chérie ».⁸

Une Américaine, Betty Friedan, écrit en 1959 *La femme mystifiée* relatant les problèmes de ces femmes qui se sont vues obligées de s'occuper de la maison de banlieue et des enfants. Si plusieurs voyaient qu'un malaise était présent chez ces femmes, nul n'était parvenu jusqu'alors à le nommer adéquatement. Ce livre est une révélation pour bien des femmes qui commencent à réaliser que pour elles, passer leur vie dans une maison n'est pas suffisant pour être heureuse. Friedan considère que les femmes doivent se réaliser de la même façon que les hommes, c'est-à-dire par le travail.

REVENDEICATIONS AU NOM DES FEMMES

Plusieurs croyaient toutes les batailles gagnées en obtenant le droit de vote. Ce sont des changements structurels qui s'opèrent pendant cette période. Les femmes peuvent aller travailler ou faire partie de diverses organisations en autant que leurs foyers sont bien entretenus et que les époux et les enfants n'en souffrent pas. Plusieurs inégalités sociales et juridiques demeurent. Ceci pourrait expliquer que le féminisme militant est à peu près inexistant entre l'acquisition de droit de vote et la fin des années soixante. « Ces contemporaines de la Révolution tranquille se rendaient compte, encore une fois, que le progrès d'une

société n'est pas toujours obligatoirement accompagné du progrès de la condition des femmes. »⁹

Vers la fin des années soixante, débute ce qui est qualifié de néo-féminisme. Des groupes de femmes descendent dans les rues et entreprennent des enquêtes sur leurs conditions de vie pour étayer leurs revendications sur des faits scientifiquement légitimés. Au Canada, c'est la *Commission royale d'enquête sur la condition des femmes*, présidée par Florence Bird, qui donnera les bases des revendications aux groupes politisés de l'époque. « La commission, par les mémoires, les rencontres et les réflexions qu'elle suscite, aura une influence majeure sur l'articulation de la pensée et de l'action féministes des années à venir. Elle va traquer le sexisme dans des secteurs nouveaux et révéler la présence de celui-ci dans les sports, l'éducation des filles, les attitudes, les manuels scolaires, etc. »¹⁰

Le gouvernement fédéral crée en 1973 le *Conseil consultatif canadien de la situation de la femme* alors que le gouvernement québécois se dote du *Conseil du statut de la femme*. Ces nouveaux organismes n'obtiennent pas les mêmes réactions de toutes. Bien que certaines se réjouissent de l'intérêt que semblent porter leurs gouvernements à leur cause, d'autres y voient plutôt une mainmise sur le mouvement féministe.

Les groupes de femmes, se qualifiant eux-mêmes de féministes, se forment au gré des besoins, selon les secteurs où les féministes perçoivent de la discrimination. Ainsi naîtront des librairies, des revues, des maisons de femmes en plus d'une multitude de groupes de revendication. Leurs demandes au début

des années soixante-dix concernent les salaires, l'avortement, l'abolition des concours de beauté, la libre circulation de moyens contraceptifs et le libre accès à des métiers réservés traditionnellement aux hommes.

Ces groupes de pression, qui cherchent à mettre en relief des faits réels et empiriques par les recherches sur les femmes, en viennent à s'entre-critiquer au cours même de leurs recherches. C'est que plus les études se font dans un cadre spécifique, plus les inégalités se font particulières. « La » femme devient alors un concept inexistant. Il ne s'agit plus de revendiquer, comme au temps de la demande du droit de vote universel, des éléments qui sont communs à toutes les femmes, mais plutôt de demander des lois qui protègent, par exemple, les femmes lesbiennes dans l'expression de leurs particularités. Ainsi, au sein des grandes associations de femmes, des lesbiennes ou des marxistes décident de fonder leurs propres groupes afin d'être mieux représentées dans leurs revendications. C'est l'éclatement total.

Le journal féministe *Les têtes de pioche* peut servir d'illustration de ce phénomène. Ce journal a publié vingt-trois numéros de 1976 à 1979. L'idéologie de départ réunissant toutes ses participantes était le féminisme radical, c'est-à-dire une idéologie qui vise une modification des structures sociales accordant

Friedan considère que les femmes doivent se réaliser de la même façon que les hommes, c'est-à-dire par le travail.

ainsi une plus grande place aux femmes, en allant à la racine même des inégalités entre les hommes et les femmes. Les divergences idéologiques, sur l'orientation sexuelle des membres ou leur classe

sociale d'origine, par exemple, mèneront cette publication à sa perte. Dans les pages des *Têtes de pioche*, le problème de l'orientation sexuelle se résume ainsi : pour les lesbiennes, les femmes qui sont hétérosexuelles vivent avec l'ennemi, ce qui est une conception difficile à partager pour les hétérosexuelles. Dans le cas de la classe sociale d'origine, les ouvrières voient mieux les problèmes reliés au bas niveau des salaires et les problèmes de harcèlement sexuel au travail que les femmes qui n'ont jamais eu de difficultés financières. Le problème de la division entre les types d'engagements féministes a été l'objet d'une réflexion de la journaliste-essayiste Armande Saint-Jean en 1978 : « Mais plus grave, cependant, me semble cette apparente division entre “familles” de féministes qui, tout en s'identifiant à une cause commune, se partagent en clans rivaux séparés par des clôtures idéologiques. Ce qui a pour effet, évidemment, de disperser, de ralentir, de détourner de l'objectif principal. [...] Il y a d'abord la vieille chicane entre hommes et femmes — et les féministes radicales — pour qui cela est erroné et dangereux. [...] L'autre débat, plus récent, oppose les lesbiennes aux hétéros [...] Comme toujours, dans ce genre de chicane, on tranche beaucoup trop net de part et d'autre et on patauge dans des généralités ou des clichés détestables. Bref, on cesse d'être des femmes, unies et sœurs, pour se retrouver, de gré ou de force, les porte-étendards d'une faction qu'il faut défendre sous prétexte qu'on y appartient».¹¹

Le problème à réunir toutes les femmes autour d'un même objectif tient également dans le fait que les revendications ne s'inspirent pas toutes des mêmes principes de base. Au terme « féministe », se greffent des qualificatifs témoi-

gnant de la fragmentation des approches retenues : féministes « radicales », féministes socialistes », ou féministes « modérée ». Les féministes radicales basent leur argumentation sur le fait que l'origine de tous les maux des femmes est le patriarcat. Les structures sociales sont donc toutes à modifier. Les féministes-socialistes soutiennent que le système économique capitaliste les maintient dans un cercle d'oppression. Et les féministes-modérées réclament tout simplement des droits égaux dans une société pluraliste. Afin de n'oublier personne, une présentation de lettre peut ressembler à ceci : « Je m'adresse ici aux féministes radicales et/ou lesbiennes, aux féministes marxistes, aux femmes en lutte dans le champ politique et dans leur vie privée, aux hommes ouverts à la question des rapports de pouvoirs et à celle de l'oppression des femmes. »¹²

Bref, on cesse d'être des femmes, unies et sœurs, pour se retrouver, de gré ou de force, les porte-étendards d'une faction qu'il faut défendre sous prétexte qu'on y appartient.

Dans les diverses revendications féministes contemporaines, l'équité dans le nombre de postes occupés par des femmes et des hommes a amené la discrimination positive. La postmodernité, avec sa raison opérationnaliste, a permis que des personnes soient ciblées de façon tellement unique qu'elles sont évidemment absentes des lieux de travail. La raison première d'une revendication au nom de l'équité vient d'un résultat de recherche scientifique. La preuve empirique d'une discrimination, par exemple des statistiques sur l'absence des femmes dans un secteur particulier, est utilisée par des groupes de pression comme base d'une revendication. La discrimination

positive, c'est-à-dire le fait d'engager des femmes pour équilibrer la distribution des sexes dans un milieu de travail selon la norme « à compétences égales on engage une femme », devient l'exemple parfait de la coopération entre scientifiques et groupes de pression qui s'unissent afin d'atteindre un but commun : la cause particulière qu'elles partagent.

L'académisation du mouvement féministe des dernières années représente peut-être un danger pour la poursuite d'un tel mouvement. Les cours féministes qui ont commencé au début des années soixante-dix ont ajouté une note scientifique au féminisme. Le peu de femmes qui sont prêtes à joindre ses rangs connaissent le féminisme de façon théorique et n'ont jamais milité.

CONCLUSION

Alors que le féminisme québécois du début du XXe siècle se basait sur des conceptions universalistes, celui qui suit la Révolution tranquille est parsemé de nouvelles identités particulières. Non pas que cette révolution ait grandement amélioré la situation vécue par les femmes, mais elle a plutôt amené de nouvelles idées et de nouvelles possibilités dont les féministes ont tenté de tirer profit dans les décennies suivantes.

Le droit de vote accordé aux femmes leur a donné une voix pour se faire entendre. Bien que quelques années se soient écoulées avant que des militantes reviennent sur l'avant-scène, des améliorations pour les femmes sont apparues dans leur quotidien. Il suffit de penser à la nouvelle possibilité, toutefois restreinte, de se réaliser en dehors du

foyer, en conservant toutefois la priorité à celui-ci.

À la fin des années soixante, profitant d'une conjoncture favorable, les revendications en groupes sont à nouveau sur la sellette. La vague de changements sur la scène québécoise sera profitable aux femmes.

Puis, encore une accalmie du féminisme militant se répand sur le mouvement des femmes dans les années quatre-vingts. Il ne s'agit pas ici d'un arrêt de toute forme de féminisme puisque la recherche sur les femmes se poursuit en vue de relever des iniquités dont elles sont les victimes.

Les recherches des vingt-cinq dernières années portant sur les femmes se sont à un point tel focalisées sur des sujets pointus que leurs résultats ont fini par devenir l'incarnation, voire l'expression gestionnaire, de besoins sociaux précis. Poussés et renforcés dans leurs positions par les résultats des nombreuses recherches, les groupes de femmes poursuivent alors chacun leurs intérêts particuliers de revendication sans absolument se reconnaître comme des groupes féministes¹³. IL est dès lors juste d'affirmer qu'il n'y a plus un mouvement de femmes qui puisse prétendre au titre de mouvement global des femmes. Si la postmodernité peut être représentée comme le passage d'une raison universelle à une raison particulariste, le féminisme québécois est maintenant postmoderne.

Marie-Hélène BEAUCAGE
Troisième cycle
Sociologie, Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

COHEN, Yolande, « Du féminin au féminisme. L'exemple québécois », dans THÉBAUD, Françoise (dir.), *Histoire des femmes*, tome 5, Le XXe siècle, Paris, Plon, 1992, pp. 521-537.

CONGRGATION DE NOTRE-DAME, *Louise et sa maman, préparation de nos futures ménagères*, Montréal, 1953, 173 p.

CONGRGATION DE NOTRE-DAME, *Louise et ses éducatrices*, Montréal, 1953, 255 p.

DANYLEWYCZ, Martha, *Profession : religieuse, Un choix pour les Québécoises 1840-1920*, Montréal, Boréal, 246 p.

DELPHY, Christine. « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles questions féministes*, 2, 1981, pp. 59-74.

ERGAS, Yasmine. « Le sujet femme. Le féminisme des années 1960-1980 », dans THÉBAUD, Françoise (dir.), *Histoire des femmes*, tome 5, Le XXe siècle, Paris, Plon, 1992, pp. 499-519.

LAMOUREUX, Diane, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1989, 189 p.

LE COLLECTIF CLIO. *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Édition du club Québec Loisir inc., 1992, 646 p.

MARTIN, Agathe. « Le silence des femmes et la censure politique », dans *Les têtes de pioche*, Montréal, Volume 1, Numéro 7, novembre 1976, p. 6.

E.-Martin, *De Forbin-Jason à Pierre Lacroix : le prédicateur populaire et la gestion du charisme*, Thèse Université Laval, 1992, 211 p.

SAINT-JEAN, Armande, *Pour en finir avec le patriarcat*, Montréal, Les Éditions Primeur, Coll. Opinions, 1983, 330 p.

SAINT-JEAN, Armande (présentation), *Les têtes de pioche* (collection complète), Montréal, Les Éditions remue-ménage, 1980, 207 p.

SAINT-JEAN, Armande, « Lettre ouverte à toutes mes sœurs Têtes de pioche », dans *Les têtes de pioche*, Montréal, Volume 3, Numéro 3, mai 1978, p. 2.

SURDUTS, Maya et Anne-Marie GRANGER, « Lutttes de femmes, lutttes féministes? », dans *Nouvelles questions féministes : Particularisme et universalisme*, Paris, nos 16-17-18, 1991, pp. 208-211.

1 CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME, *Louise et ses éducatrices*, Montréal, 1953, p. 192.

2 CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME, *Louise et sa maman, préparation de nos futures ménagères*, Montréal, 1953, p. 80.

3 Idem.

4 DANYLEWYCZ, Martha, *Profession : religieuse. Un choix pour les Québécoises 1840-1920*, Montréal, Boréal, p. 91.

5 LE COLLECTIF CLIO. *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Édition du club Québec Loisir inc., 1992, p. 411.

6 Voir sur le sujet LAMOUREUX, Diane, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1989, 189 p.

7 LE COLLECTIF CLIO, Op. cit. p. 426.

8 Cité dans MEUNIER, E.-Martin, *De Forbin-Jason à Pierre Lacroix : le prédicateur populaire et la gestion du charisme*, Thèse Université Laval, 1992, p. 128. DESMARAIS, Marcel-Marie. *La magie du passé*, Montréal, Léméac, 1985 pp. 403-404.

9 LE COLLECTIF CLIO, Op. cit., p. 464.

10 Ibid, pp. 469-70.

11 SAINT-JEAN, Armande, « Lettre ouverte à toutes mes sœurs Têtes de pioche », dans *Les têtes de pioche*, Montréal, Volume 3, Numéro 3, mai 1978, p. 2.

12 MARTIN, Agathe. « Le silence des femmes et la censure politique », dans *Les têtes de pioche*, Montréal, Volume 1, Numéro 7, novembre 1976, p. 6.

13 SURDUTS, Maya et Anne-Marie GRANGER, « Lutttes de femmes, lutttes féministes? », dans *Nouvelles questions féministes : Particularisme et universalisme*, Paris, nos 16-17-18, 1991.